Les subsides

services qui commencent à prendre de l'expansion. Nous savons qu'elles seront durement touchées. D'autre part, nos liens de plus en plus importants avec les pays du Pacifique seront compromis. La Colombie-Britannique et l'Alberta ne font que commencer à élargir leurs relations avec les pays du Pacifique, dans le but d'établir avec eux de meilleures relations commerciales, ce qui est souhaitable pour le Canada. Il est certain que ces échanges n'auront plus qu'une importance secondaire par rapport aux échanges commerciaux avec les États-Unis.

L'accord commercial menace le mode de vie des Canadiens. L'article prévoyant sept années pour définir les subventions m'inquiète particulièrement. Nous savons que les États-Unis ont toujours considéré nos programmes sociaux comme des subventions. Même si les ministériels ne cessent de répéter qu'ils ne sont pas compris dans l'accord, si c'est vrai, pourquoi cela n'a-t-il pas été mentionné explicitement dans l'accord? En ce qui concerne la définition des subventions, les programmes sociaux comme l'assurance-maladie, l'assurance-chômage, les services de garderie et les autres services se trouvent visés. Bien des gens estiment que les programmes de développement régional et les programmes culturels sont inclus dans l'accord.

M. McDermid: C'est faux.

Mme Mitchell: Rien ne dit que ce soit faux.

En principe, la culture canadienne est peut-être protégée, mais comme les spécialistes en la matière l'ont dit, ce secteur est défini de façon très limitée. Je serais curieuse d'entendre ce que la ministre des Communications (M^{IIC} MacDonald) a à dire à ce sujet.

Je voudrais surtout parler des répercussions de cet accord sur la Colombie-Britannique. Même s'il n'atteint pas les principaux objectifs promis par le premier ministre, la Colombie-Britannique a renoncé à des emplois dans de nombreux secteurs clés, à la capacité de développer et diversifier son économie, de même qu'à l'autonomie dont elle a besoin pour élaborer ses propres politiques sociales et économiques. Nous avons particulièrement besoin de diversifier notre économie dans l'Ouest.

L'accord n'apporte absolument aucune solution aux problèmes commerciaux dont souffrent déjà les industries de la Colombie-Britannique. La taxe à l'exportation des produits du bois d'oeuvre est entérinée par l'accord, tandis que les droits compensateurs imposés par les États-Unis sur le porc et les bardeaux de cèdre demeurent intacts. En outre, l'accord n'offre aucune protection contre l'imposition future par les États-Unis de droits compensateurs sur les produits de la Colombie-Britannique.

En échange, notre industrie manufacturière, notre agriculture, notre industrie viticole qui est en plein essor en Colombie-Britannique ainsi que notre secteur des services sont tous gravement menacés. Nous avons renoncé à exercer le moindre contrôle sur les investissements américains dans nos ressources ou nos institutions financières, et nous sommes obligés de partager nos ressources énergétiques avec les États-Unis.

La journaliste Marjorie Nichols a écrit que «le Canada a bradé son avenir industriel». Le principal atout du Canada face aux autres pays industrialisés, ce sont nos réserves d'énergie abondantes et facilement accessibles. Aux termes de l'accord commercial, les États-Unis se voient garantir le plein accès à ces précieuses réserves exactement au même prix que les Canadiens. L'atout le plus précieux de la Colombie-Britannique est donc sacrifié, et c'est la même chose dans le cas de l'Alberta. Et qu'avons-nous obtenu en échange? Un accord qu'on ose qualifier de libre-échange et qui permettra aux États-Unis de continuer à appliquer des mesures protectionnistes contre les produits importés de Colombie-Britannique.

• (1710

L'ancien premier ministre Dave Barrett a dit récemment à des journalistes:

Cette complète liberté d'accès à nos ressources fera en sorte que nous resterons à tout jamais des coupeurs de bois et des porteurs d'eau. C'est une affaire épouvantablement mauvaise.

M. McDermid: Qui a dit cela?

Mme Mitchell: J'entends des grognements et des bougonnements parmi nos vis-à-vis. Le député ne peut pas écouter pendant cinq minutes sans jacasser. J'espère qu'il aura l'occasion de voir la reprise d'un reportage de la BCTV sur les audiences tenues hier en Colombie-Britannique. Il constatera que de nombreux groupes ont traité ces audiences de véritable farce. On ne peut participer aux audiences que sur invitation. Le public n'est pas autorisé à comparaître. On a interdit les caméras de télévision. Il y a une coalition contre le libre-échange qui est formée de 43 groupes différents des milieux syndicaux, religieux et communautaires. Ces groupes se sont vu accorder 20 secondes chacun pour présenter leurs vues dans un exposé commun.

Les débardeurs et les travailleurs des usines de conditionnement du poisson sont en colère, et je tiens à préciser que beaucoup d'entre eux sont des immigrants et qu'un grand nombre sont des femmes qui travaillent dans des conditions très difficiles et qu'il y en a un bon nombre dans ma circonscription. Leur porte-parole a déclaré qu'ils sont très inquiets de la décision du GATT qui interdirait le conditionnement de poisson entier au Canada. Ils sont inquiets parce qu'environ 4,000 emplois sont en jeu. Ils sont inquiets parce qu'ils craignent que si l'Accord de libre-échange est ratifié, le Canada sera forcé de se plier à la décision du GATT, décision qui a été prise à la demande des États-Unis.

Parlons des fruits et des légumes de la Colombie-Britannique. On n'a donné que trois minutes et demie aux producteurs de légumes de la Colombie-Britannique dont le secteur sera détruit. Je sais que les consommateurs en ont assez de ne consommer que des fruits importés. J'espère que le député de Surrey—White Rock—Delta-Nord (M. Friesen) montrera qu'il n'est pas insensible parce que cela touchera des producteurs et des consommateurs de sa circonscription. Jack Munro du Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique a fait aussi des déclarations que je qualifierais de très colorées sur les répercussions de l'accord sur les travailleurs du bois et sur leur industrie.

C'est une mauvaise affaire, monsieur le Président. Il n'y a aucun doute là-dessus. C'est une menace contre le mode de vie canadien. J'ai mentionné les subventions, le développement régional et certains aspects de la culture canadienne. Nous croyons qu'on n'a pas assez prouvé qu'ils étaient protégés.

Je voudrais parler des répercussions du point de vue de l'Alberta. J'ai eu l'occasion de rencontrer des gens à Edmonton au cours de la fin de semaine pour discuter du libre-échange.